



probleme de facturation Gaz de France

Par **elodiee**, le **21/07/2009** à **14:12**

bonjour,

je vous contacte afin de vous exposer le problème auquel je dois faire face. J'ai reçu un appel d'un conseiller de GDF qui me réclame le paiement de la somme de 1600 euros suite à un problème informatique de leur part qui, d'après eux les auraient empêcher de prélever de manière manuelle ma consommation. Lors du contrat, j'ai donné l'autorisation du prélèvement automatique mais à ce jour, je n'avais reçu aucune facture alors que cela aurait dû être le cas. Je ne me suis pas plus inquiétée que ça puisque, utilisant le mode de prélèvement automatique je n'ai pas réellement pensé à vérifier. Depuis, ils me proposent, en plus de ma consommation de 80 euros par mois, la somme mensuelle de 100 euros, soit 180 euros en tout sachant que je gagne 1000 euros par mois et que nous sommes quatre personnes dans le foyer. Je ne sais vraiment pas faire, je considère que ce n'est pas à moi de payer puisque l'erreur vient du prestataire de service. J'attends une réponse de votre part.

Par **patinette**, le **21/07/2009** à **15:49**

Bonjour,

demandez leur un arrangement à l'amiable par écrit avec accusé de réception. Si ils ne veulent rien entendre saisissez le lien suivant :

<http://www.energie-mediateur.fr/>

mon fils a eu pas mal de déboire avec GDF, souvent de mauvaise foi, des interlocuteurs qui racontaient tout et n'importe quoi.

N'hésitez pas à saisir le médiateur.

bon courage

Par **elodiee**, le **21/07/2009** à **21:21**

je vous remercie de m'avoir répondu aussi vite. J'ai pensé au médiateur mais je ne sais pas si cela va vraiment m'aider. Merci pour votre réponse en tout cas.

Par **patinette**, le **22/07/2009** à **07:52**

bonjour,

bien sur que cela va vous aider, le lien est justement via le médiateur, après c'est votre décision, mais parfois pour obtenir gain de cause il ne faut pas hésiter.

Par **CDUGMR**, le **27/09/2009** à **09:07**

voire le site internet CDUGMR

Par **CDUGMR**, le **27/09/2009** à **09:09**

voire le site internet CDUGMR